LETTRE AUX BAGNOLAISES ET AUX BAGNOLAIS

NUMÉRO SPÉCIAL CORONAVIRUS COVID-19 #6

République française

Bagnols-sur-Cèze, le 10 avril 2020

BAGNOLS SUR CÈZE

Chères Bagnolaises, chers Bagnolais,

Depuis le 16 mars, nos vies sont bouleversées dans un objectif commun : combattre un ennemi invisible. Les mesures de confinement décrétées par le gouvernement doivent nous permettre d'endiguer l'épidémie qui affecte notre pays.
Si notre région semble plus épargnée, nous ne devons pas baisser la garde et poursuivre avec assiduité les gestes barrières jusqu'à l'entrevue d'une baisse significative et durable du nombre de contaminations.
En complément des canaux de diffusion de l'État, la Ville se mobilise pour vous tenir informés des mesures utiles à votre quotidien et vous apporte les réponses que vous vous posez.

Les actions mises en place par la Ville depuis le début du confinement :

- Stationnement gratuit
- Don de protections sanitaires aux services médicaux
- Livraison de courses et portage de repas aux personnes dépendantes et maintien d'un contact permanent avec les personnes vulnérables (liste plan canicule)
- Désinfection des rues et entretien du domaine public
- Information quotidienne de la population
- Instauration d'un couvre-feu et renfort des actions de police
- Suspension des loyers des baux communaux et des droits de terrasse pour les commerçants
- Partenariat avec l'Agglomération dans les dispositifs d'accompagnement des artisans et entreprises
- Suspension des marchés de plein air jusqu'à nouvel ordre
- Création d'un répertoire de maraîchers locaux
- Coordination de la banque alimentaire et des actions caritatives
- Mise à disposition d'attestations de déplacement au CCAS
- Ouverture de la médiathèque Léon-Alègre aux enfants ne disposant pas à domicile d'une connexion à internet

Vrai/Faux, je peux ?

Présenter mon attestation sur mon téléphone ?	**OUI**, depuis le 6 avril en la téléchargeant sur le site interieur.gouv.fr
Me déplacer avec d'autres personnes dans un véhicule ?	**NON**, sauf nécessité pour transporter des personnes pour des soins, des courses alimentaires ou le travail
Aller faire du sport sur la colline ?	**NON**, sortie sportive autorisée dans un périmètre d'un kilomètre autour du domicile pour une heure maximum

Utiliser mon vélo pour aller chercher mon pain ?	**OUI**, le vélo est cependant interdit pour la pratique sportive
Prendre la navette ?	**OUI**, son fonctionnement est maintenu pour les personnes devant impérativement se déplacer.
Me rendre chez le vétérinaire ?	**OUI**, uniquement sur rendez-vous
Faire mes courses avec les enfants ?	**OUI**, rien ne l'interdit mais il est préférable de s'y rendre seul.

ATTENTION : toute infraction à ces règles est sanctionnée d'une amende allant de 135 € à 3750 € #RestezChezVous !

La Ville de Bagnols-sur-Cèze s'engage et remercie tous les personnels en première ligne. Chaque soir comme à tout instant de cette crise, vous êtes nombreux à saluer le courage et la détermination de tous ceux qui nous accompagnent dans notre quotidien.
Personnels soignants, militaires et policiers, pompiers, caissiers et caissières, éboueurs, auxiliaires de vie, commerçants de proximité… la liste est longue mais nous n'aurons jamais assez de mots pour qualifier votre engagement.
Pour respecter leur travail, respectez la consigne et ne sortez qu'en cas de nécessité absolue.
La commune a placé des banderoles de soutien à proximité du Centre Hospitalier. Par ailleurs, nous sommes heureux d'afficher les dessins de vos enfants à l'attention de nos aînés. Continuez à nous les envoyer à l'adresse mondessin@bagnolssurceze.fr

MAIRIE DE BAGNOLS-SUR-CÈZE
BP 45160 30205 BAGNOLS SUR CEZE CEDEX
téléphone : 04 66 50 50 50
télécopie : 04 66 50 50 00
mairie@bagnolssurceze.fr
bagnolssurceze.fr

Confinement : vos numéros utiles !

- Standard Mairie : 04 66 50 50 50
- Standard Agglomération : 04 66 79 01 02
- Accueil CCAS, du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 : 04 66 39 65 00
- Dispositif d'écoute et de livraison solidaire de la Croix-Rouge française : 09 70 28 30 00
- État civil, sur rendez-vous, du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30 : 04 66 50 50 33 / 04 66 50 50 34
- Ramassage des encombrants et déchets verts : 0800 30 16 16
- Police Municipale : 04 66 39 61 98
- Signalement de violences intrafamiliales : 3919
- Plateforme des maraîchers de la région Occitanie : solidarite-occitanie-alimentation.fr
- Urgence dentaire : 09 70 50 02 05
- Urgence optique : urgenceopticien.fr

À noter

- La fermeture des déchèteries aux particuliers
- Suspension des collectes textiles

Vous êtes commerçant ou chef d'entreprise ?

- Suspension des loyers communaux
- Suspension des droits de terrasse
- Prenez attache auprès de l'officedesentreprises.fr
- Contactez la CCI du Gard, une cellule d'information est à votre disposition.

Vous êtes parents ?

- Ouverture des inscriptions scolaires en maternelle et élémentaire pour la rentrée 2020-2021 : formulaire à imprimer et compléter sur bagnolssurceze.fr et renvoyer à l'adresse esj@bagnolssurceze.fr
- Ouverture de la médiathèque Léon-Alègre pour les enfants n'ayant pas d'accès internet, du lundi au vendredi de 11h à 17h sur rendez-vous

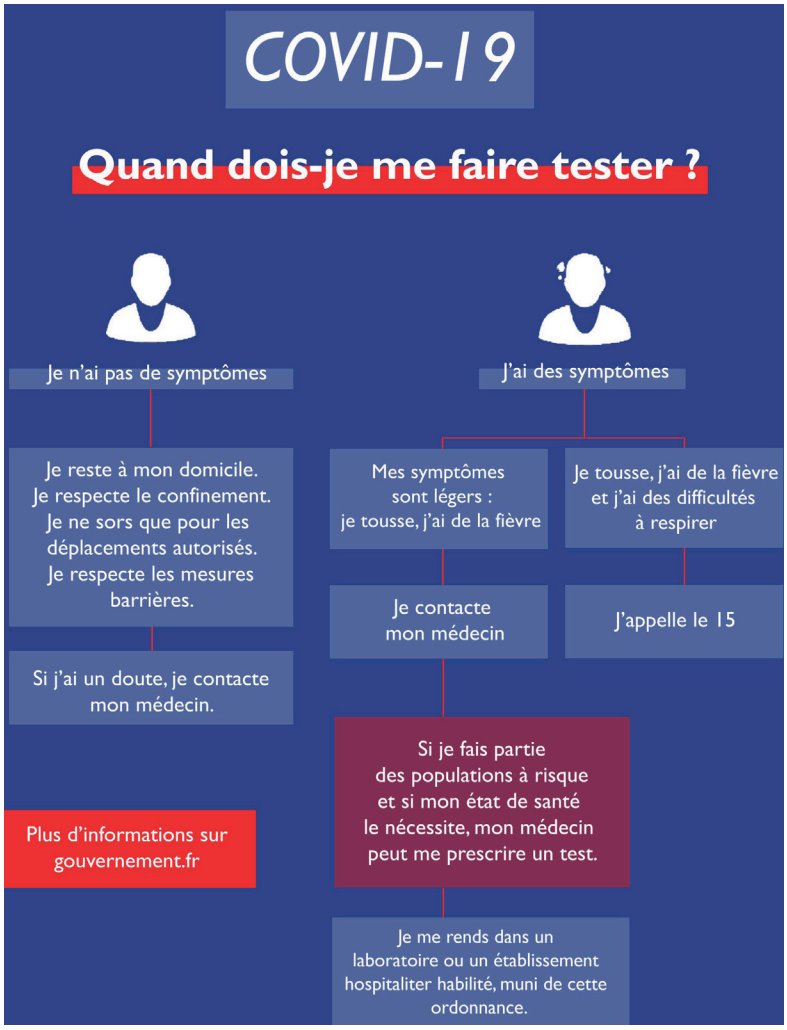

Les recommandations des autorités sanitaires préconisent désormais le port d'un masque de protection lors de sorties extérieures à son domicile.

La Ville s'engage dans une démarche d'approvisionnement auprès des entreprises locales reconverties dans la fabrication de protections alternatives. Les masques lavables et réutilisables achetés, seront fournis à la population au fur et à mesure des livraisons des commandes.

Des tutoriels sont disponibles sur le site internet de la Ville et des kits de fabrication sont à votre disposition au CCAS pour la confection privée des protections individuelles

Plus d'explications seront délivrées lors des directs quotidiens du Maire sur la page Facebook et le site internet de la Ville et à l'occasion des appels téléphoniques les samedis. Pour ceux ne recevant pas ces appels, adressez vos noms, prénoms et numéros de téléphones à l'adresse mairie@bagnolssurceze.fr.

Agence Régionale de Santé

MAIRIE DE BAGNOLS-SUR-CÈZE
BP 45160 30205 BAGNOLS SUR CEZE CEDEX
téléphone : 04 66 50 50 50
télécopie : 04 66 50 50 00
mairie@bagnolssurceze.fr
bagnolssurceze.fr

Ne pas jeter sur la voie publique.